

Recommandations de CONCORD concernant l'alimentation & l'agriculture au sein du Partenariat UA-UE

Juin 2023

Chaque personne a droit à une alimentation abordable, saine et nutritive. Pour remplir cette obligation, des systèmes alimentaires justes, durables et résistants, définis par les populations, ancrés dans la souveraineté alimentaire et façonnés par les limites planétaires sont nécessaires. Les fondements de ces systèmes existent déjà dans les modalités d'approvisionnement alimentaire familiales à petite échelle, territorialement ancrées et diversifiées, qui nourrissent la majorité de la population mondiale, en particulier en Afrique.

Cependant, leurs potentiels se heurtent à la domination d'un modèle d'approvisionnement alimentaire, industriel et mondialisé qui bénéficie d'attention et de soutien politiques disproportionnés. Les changements climatiques, l'impact de la pandémie du COVID-19 et la guerre russe en Ukraine ont encore aggravé les manquements structurels et les inégalités existantes du système alimentaire mondialisé. Ces problèmes ont souligné sa nature oligopolistique, sa fragilité et son caractère non durable, en particulier pour les pays d'Afrique qui doivent réduire l'utilisation de terres pour la production de produits de base destinés aux marchés internationaux, rompre leur dépendance aux importations de denrées alimentaires et promouvoir, à la place, leur production intérieure locale de denrées alimentaires et d'intrants agricoles. Ils ont également accentué les injustices que le système alimentaire mondialisé perpétue en empêchant l'accès des petits agriculteurs familiaux, des éleveurs et des pêcheurs aux terres et aux financements, aux semences paysannes et à d'autres ressources naturelles qui constituent la base de leurs moyens de subsistance.

Les petits producteurs, la production locale et les systèmes de distribution alimentaire ainsi que les connaissances autochtones sont aujourd'hui marginalisés et considérés comme « arriérés » par le discours sur la modernisation qui va de pair avec le mode industriel et mondialisé d'approvisionnement alimentaire, tout en étant négligés par les politiques, la recherche et les investissements. Et pourtant, ils constituent non seulement la base de l'approvisionnement alimentaire mondial, mais offrent également un plan d'action pour mettre fin à la faim, lutter contre la pauvreté, atteindre la souveraineté alimentaire, renforcer la résilience climatique, restaurer l'environnement et améliorer la justice sociale.

La faim dans le monde résulte de la conception du système alimentaire mondial actuel, et non d'une pénurie de nourriture. Dans un monde d'abondance, où la production alimentaire est plus que suffisante pour nourrir le monde entier, il est scandaleux que 828 millions de personnes vivent encore constamment dans la faim et que la malnutrition soit responsable de près de la moitié des décès des enfants de moins de cinq ans. La poursuite des intérêts économiques et géopolitiques de quelques puissants (entreprises et pays) et la spéculation alimentaire contribuent à aggraver les crises alimentaires actuelles au détriment du droit humain fondamental à l'alimentation de toutes les personnes, quel que soit leur lieu de résidence.

L'UE a un rôle central à jouer dans la lutte contre l'insécurité alimentaire mondiale, à la fois par ses politiques et ses programmes concernant l'Afrique en particulier, notamment dans le cadre du

partenariat UA-UE, et par son influence et son poids dans divers forums internationaux et multilatéraux.

Les principaux défis identifiés par nos partenaires africains sur lesquels l'UE peut avoir un impact, positif ou négatif, sont les suivants :

- s'adapter au changement climatique et combattre la malnutrition, notamment en promouvant une production alimentaire intérieure diversifiée grâce à des approches agroécologiques plutôt qu'en investissant dans le modèle de développement agro-industriel ;
- empêcher l'accaparement des terres et de l'eau et garantir l'accès et le contrôle des ressources naturelles par les populations ;
- promouvoir des lois sur les semences qui protègent les droits des agriculteurs sur leurs semences ;
- réduire la dépendance de l'Afrique aux denrées alimentaires importées et promouvoir les échanges territoriaux et la souveraineté alimentaire ;
- adopter des approches pour la gestion des migrations, des conflits et du terrorisme qui s'attaquent à leurs causes structurelles ;

La création d'un partenariat égalitaire entre l'Afrique et l'Europe exige une décolonisation de la relation entre les deux régions et une reconnaissance totale de la capacité d'action de l'Afrique. S'il est largement reconnu que l'agriculture et l'économie rurales jouent un rôle fondamental dans la construction d'un avenir pacifique et prospère pour l'Afrique, le Sommet UA-UE qui s'est tenu en février 2022 n'a pas débouché sur une stratégie forte et définie de manière inclusive pour l'alimentation et l'agriculture en tant qu'élément clé du partenariat UA-UE. La cinquième conférence ministérielle UA-UE sur l'agriculture, qui se tiendra à Rome en juin 2023, sera l'occasion pour l'Union africaine et l'Union européenne de se mettre d'accord sur une vision et une stratégie communes à long terme en matière de sécurité et de systèmes alimentaires.

Les solutions aux problèmes de nos systèmes alimentaires actuels nécessitent les actions suivantes au niveau de l'UE et dans le cadre du partenariat UA-UE :

- **Respecter la prise de décision politique démocratique ancrée dans le cadre des droits de l'homme.** La Commission européenne et les États Membres de l'UE doivent jouer leur rôle pour garantir un processus démocratique de décision politique au sein du Partenariat UA-UE, en adoptant une approche ascendante. Plus spécifiquement :
 - L'UE, en collaboration avec l'UA, devrait soutenir la mise en place d'un mécanisme autonome pour impliquer la société civile africaine et européenne dans le partenariat UA-UE. La prochaine conférence ministérielle UA-UE sera l'occasion de créer un précédent pour une implication importante de la société civile africaine et européenne, afin de garantir des processus de prise de décision et de suivi responsables, inclusifs et sensibles à la dimension de genre en utilisant et en soutenant les mécanismes que la société civile propose actuellement.
 - Le Partenariat UA-UE devrait considérer l'alimentation comme un bien public commun (et non comme une marchandise) et adopter une approche fondée sur les droits de l'homme. Cela devrait se traduire dans les processus décisionnels de l'UE et du partenariat UA-UE par les principes suivants :

- les prises de décisions politiques relatives aux systèmes alimentaires doivent relever de la compétence des gouvernements, en tant que responsables, et des citoyens auxquels ils doivent rendre des comptes, en tant que détenteurs de droits ;
 - les entreprises du secteur privé ne devraient pas être impliquées dans les choix politiques. C'est la politique publique qui doit guider l'investissement et l'Aide publique au développement, et non l'inverse ;
 - les plateformes aux multiples parties prenantes (telles que la structure de gouvernance de Global Gateway) devraient mettre en place des dispositifs de protection solides contre les conflits d'intérêts de la part des plus puissants.
 - L'UE devrait défendre et renforcer le rôle du Comité des Nations unies sur la sécurité alimentaire mondiale (CFS) (le principal forum intergouvernemental inclusif traitant des questions alimentaires) dans l'amélioration de la coordination et de la gouvernance du système alimentaire mondial.
 - L'UE devrait mettre en place des systèmes alimentaires inclusifs et durables et un mécanisme de plainte permanent pour la société civile africaine et les agriculteurs familiaux, les pêcheurs et les éleveurs afin de permettre à ces groupes et organisations d'alerter l'UE et de la tenir pour responsable de l'impact des politiques et pratiques de l'UE sur les droits de l'homme.
 - L'UE, par l'intermédiaire de ses délégations dans les pays africains, devrait s'engager de manière significative avec la société civile locale et les acteurs sociaux pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer les politiques soutenant la réforme des systèmes alimentaires afin de parvenir à une plus grande équité, à l'égalité des sexes, à la durabilité et à la résilience.
- **Encourager la transition agroécologique.** La Commission européenne et les États Membres de l'UE devraient promouvoir la transition agroécologique en Europe et en Afrique. Plus spécifiquement :
- Adopter une vision globale de l'agroécologie basée sur les 10 principes de la FAO et la déclaration de Nyeleni de 2015 sur l'agroécologie
 - Promouvoir et encourager les méthodes de production agroécologiques qui préservent et restaurent la biodiversité et les écosystèmes et améliorent la résistance des exploitations agricoles.
 - Promouvoir une planification durable de l'utilisation des terres afin d'éliminer la déforestation et adopter une approche paysagère basée sur l'agroécologie.
 - Donner la priorité aux investissements et aux financements de l'UE (NDICI-Global Europe) pour les pratiques fondées sur les principes d'agroécologie. Cela devrait inclure la réaffectation des flux financiers agricoles existants au fil du temps et le soutien de la cohérence et de la réforme des politiques dans d'autres secteurs importants, comme le commerce, afin de créer l'environnement propice nécessaire à une telle transition.
 - Donner la priorité à la recherche agricole pour répondre aux besoins des petits exploitants, améliorer la nutrition, développer des méthodes agroécologiques innovantes pour faire face au changement climatique et restaurer l'environnement en collaboration directe avec les

producteurs alimentaires, en accordant une attention particulière à la participation des femmes.

- Interdire la production et l'exportation de pesticides et d'autres produits agrochimiques dangereux interdits dans l'UE, qui ont des effets dévastateurs sur la santé de l'homme et de l'environnement. À la place, l'UE devrait promouvoir une production localisée d'engrais écologiques et sans dangers pour l'environnement et ainsi réduire la dépendance aux pesticides et aux engrais chimiques.

● **Promouvoir la souveraineté alimentaire, l'agriculture familiale, les systèmes alimentaires territoriaux et une alimentation saine.** La Commission européenne et les États membres de l'UE, en collaboration avec l'UA, devraient :

- Soutenir les agriculteurs familiaux, les pêcheurs et les éleveurs dans leurs fonctions essentielles qui consistent à assurer l'approvisionnement alimentaire de l'Afrique, à préserver la biodiversité et à créer des emplois et des richesses.
- Promouvoir la collecte et l'analyse de données menées par les organisations de petits producteurs elles-mêmes et les utiliser comme base pour l'élaboration de politiques et de programmes de soutien.
- Soutenir l'accès et le contrôle des terres et des ressources naturelles par les centaines de millions d'Africains qui en dépendent, en particulier les femmes et les jeunes filles ; Empêcher les investissements et les politiques qui favorisent l'accaparement des terres et des ressources.
- Promouvoir l'application de la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP), la Déclaration des droits des peuples autochtones (UNDRIP) et la Décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale (UNDAF).
- Soutenir et renforcer les systèmes de semences gérés par des agriculteurs, conformément aux revendications de la société civile africaine et aux recommandations du Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation. Ils devraient renforcer les associations de producteurs, l'économie solidaire et les organisations communautaires qui visent à améliorer les droits des petits producteurs et d'autres circonscriptions, ce qui pourrait protéger les ressources naturelles.
- Soutenir le rôle des femmes dans l'agriculture, la transformation et la commercialisation des produits alimentaires en favorisant et en garantissant leur accès à la terre, au financement et au crédit, à l'information et à la formation techniques, ainsi qu'à la prise de décision concernant les ressources. Adapter des systèmes à leurs besoins et à leurs priorités peut contribuer à rétablir l'équilibre des relations entre les hommes et les femmes, à accroître la production et la santé et à améliorer la résilience au niveau des ménages et des communautés.
- Donner la priorité aux économies locales et au commerce local qui peuvent aider les producteurs locaux à répondre à la demande croissante et changeante des citoyens, en particulier ceux qui sont les plus touchés par l'insécurité alimentaire, et réduire systématiquement les pertes de nourriture en postproduction. Les règles du commerce

international doivent protéger la marge de manœuvre politique des pays pour soutenir les moyens de subsistance et les emplois là où les gens vivent et garantir que la nourriture est produite et disponible localement à un prix équitable.

- Garantir des prix pour la nourriture stables et équitables en utilisant des instruments politiques qui contribuent à stabiliser les marchés alimentaires, par exemple en soutenant la capacité des gouvernements africains à prendre des mesures contre l'augmentation des factures d'importation et les hausses de prix, et à établir des réserves alimentaires stratégiques.
 - S'engager à améliorer les politiques de marchés publics dans le sens d'un approvisionnement en aliments sains produits par de petits agriculteurs locaux.
 - Contribuer à garantir que les consommateurs aient accès à des informations sur une alimentation saine, sur la sécurité alimentaire, sur la santé et les risques environnementaux liés à la production alimentaire (déforestation, pollution, surexploitation des ressources naturelles, utilisation de pesticides dangereux), par exemple en soutenant les campagnes d'information et de marketing menées par les organisations de producteurs africains.
 - Soutenir les États membres de l'UA dans le respect de la déclaration de Malabo, qui prévoit de consacrer au moins 10 % de leur budget national au secteur agricole. Ce financement devrait bénéficier aux petits producteurs, en plaçant les agricultrices et l'intégration des jeunes au centre des efforts de développement. Cela devrait constituer un objectif clé du partenariat UA-UE et des programmes et politiques qu'il promeut.
- **Renforcer le soutien de l'UE aux systèmes alimentaires durables et repenser les politiques d'investissement de l'UE (y compris le « Paquet d'investissement "Global Gateway" — Systèmes alimentaires durables ») afin de :**
- Augmenter le soutien financier à l'agriculture durable et à la sécurité alimentaire et faciliter l'accès au financement et au crédit pour les petits exploitants agricoles. La prochaine révision à mi-parcours du NDICI-Global Europe sera l'occasion de donner la priorité au soutien financier à l'agroécologie et aux systèmes alimentaires durables. Axer les politiques de financement de développement et d'investissement de l'UE pour fournir des biens publics qui viennent compléter les investissements des agriculteurs en leur fournissant des infrastructures, des services de recherche et de vulgarisation et un accès au financement qui répondent à leurs besoins, plutôt que de faciliter les investissements du secteur privé étranger qui risquent de légitimer l'accaparement des terres et de l'eau et de promouvoir les intérêts et les produits des entreprises. L'UE devrait aligner son Aide publique au développement et ses autres instruments financiers sur les objectifs de la réforme du système alimentaire en soutenant la transition vers l'agroécologie, la souveraineté alimentaire et la localisation de la production alimentaire et des chaînes d'approvisionnement.
 - Développer et renforcer les modalités d'acheminement des fonds directement vers les petits producteurs par l'intermédiaire de leurs organisations, réseaux et coopératives, y compris le financement de l'adaptation et des pertes et dommages qui sont essentiels pour garantir la résilience des petits agriculteurs face au changement climatique. Les financements doivent

être flexibles, sensibles à la dimension de genre et adaptés aux besoins et au contexte des agriculteurs.

● **Respecter le principe de la Cohérence des politiques au service du développement.** Plus spécifiquement, la Commission européenne et les États membres de l'UE devraient :

● Veiller à ce que les politiques et les pratiques de l'UE ne compromettent pas la sécurité alimentaire dans les pays partenaires. Cela s'applique en particulier aux domaines du climat, du commerce, de l'agriculture et de la pêche, ainsi qu'au devoir de diligence des entreprises. L'UE devrait s'abstenir de promouvoir de « fausses solutions », comme l'agriculture industrielle ou « l'agriculture intelligente face au climat », et renforcer ses investissements dans le déploiement d'alternatives durables aux engrais chimiques et aux pesticides sur le long terme.

● S'assurer que les initiatives aux objectifs à court terme, conçues comme réponse immédiate à la crise alimentaire, ne compromettent pas la durabilité ou les processus décisionnels démocratiques et participatifs, le leadership des femmes, ou ne détournent pas l'attention politique et les ressources des vraies solutions à long terme, comme l'augmentation des investissements dans la transition agroécologique

● Veiller à ce que la dimension extérieure des politiques et des pratiques de l'UE concernant le climat et la transition écologique favorise une transition juste, efficace et indispensable à l'échelle mondiale vers des systèmes agroalimentaires inclusifs et durables. S'assurer que le cadre législatif de l'UE pour les systèmes alimentaires durables, que l'on attend toujours, place la durabilité environnementale et sociale au centre de ses préoccupations et établisse une trajectoire claire pour la transition en incluant tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

● Ouvrir la voie vers la suppression des dettes africaines afin de libérer l'espace fiscal nécessaire aux gouvernements africains pour mettre en place une protection sociale adéquate et promouvoir l'approvisionnement alimentaire national. Il faut reconnaître que la dette accumulée par les pays à faible revenu est insoutenable et est le résultat de règles commerciales internationales inéquitables et injustes, de la dépendance à l'égard des importations, de la gestion extractive des ressources naturelles et des flux financiers illicites, ainsi que de l'impact de la crise climatique.

CONCORD cherche à lutter contre les inégalités et œuvre pour un monde doté de systèmes alimentaires justes et durables. Pour ce faire, CONCORD plaide en faveur de changements dans les politiques, les programmes et les positions de l'UE, tout en sachant qu'il ne s'agit que d'un élément dans un large éventail d'actions qui doivent être entreprises dans le monde entier et dans lequel CONCORD doit jouer son rôle. En tant que large confédération d'ONG, nous reconnaissons qu'il est essentiel pour nous d'agir en solidarité avec les mouvements autogérés des personnes les plus touchées par la faim, y compris les réseaux de petits producteurs alimentaires qui nourrissent la majorité de la population mondiale. Pour ce faire, nous devons soutenir leurs revendications concernant le droit de participer à la prise de décision à tous les niveaux et agir en solidarité avec eux dans le domaine de la défense de leurs intérêts, en nous inspirant de leurs positions.

NATIONAL PLATFORMS	 Global Responsibility European Platform for Development and Humanitarian Aid	 BELGISCH PLATFORM PLATE-FORME BELGE CONCORD CNCD-11.11.11 11.11.11 ACCODV 11.11.11	 BPID Bulgarian Platform for International Development	 Platforma za međunarodnu građansku solidarnost Hrvatska Croatian Platform for International Citizen Solidarity CROSOL	 FORS	 GLOBAL FOCUS Dutch CBCs for Development Cooperation
 AKÜ	 fingo	 COORDINATION SUD	 VENRO ASSOCIATION OF GERMAN DEVELOPMENT AND HUMANITARIAN AID NGOs	 Hellenic Platform for Development	 HAND	 dóchas The Irish Association of Non-Governmental Development Organisations
 CONCORD ITALIA	 LAPAS L'Association des Plateformes de Développement Organisation	 Cercle de coopération des ONGD DU LUXEMBOURG	 SKOP Solidarjeta u Koperazjoni	 PARTOS	 ZAGRANICA	 ONGD PLATAFORMA PORTUGUESA
 FOND Federacija Organizacija, Institucija i Društva iz Slovenije	 Ambrella Platforma for Developmental Organisations	 SLOGA Slovenian Global Action	 LA COORDINADORA DE ORGANIZACIONES PARA EL DESARROLLO	 CONCORD SWEDEN	 bond	NETWORKS
 actalliance eu Formerly AKODEV	 actionaid	 ADRA	 Alliance 2015 Towards the eradication of poverty	 care	 caritas europa	 ChildFund Alliance
 CIDSE together for global justice	 eucord European Union Organisations for Humanitarian Challenges	 GNDR	 Habitat for Humanity	 handicap international humanity & inclusion	 IPPF International Planned Parenthood Federation European Network	 LIGHT FOR THE WORLD
 OXFAM International	 PLAN INTERNATIONAL	 Save the Children	 Sightsavers	 solidar	 SOS CHILDREN'S VILLAGES INTERNATIONAL	 Terre des Hommes International Federation
 wecf	 Wetlands INTERNATIONAL	 World Vision EU REPRESENTATION	 WWF	ASSOCIATE MEMBERS	 alda European Association for Local Democracy	 CARDET
 ea ea EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE EDUCATION OF ADULTS	 EUROPEAN PARTNERSHIP FOR DEMOCRACY	 EUROPEAN DISABILITY FORUM	 INTERNATIONAL RESCUE COMMITTEE	 NRC NORWEGIAN REFUGEE COUNCIL		